

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Bully-les-Mines s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François LEMAIRE, Maire, en suite de convocations en date du 26.10.2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : Tous les membres en exercice (33)

Personnes excusées ayant donné procuration : Madame Nathalie BLANQUET a donné procuration à Madame Maryse BACCIONI, Monsieur Pascal FOUQUART a donné procuration à Monsieur Ludovic DUBO, Madame Delphine LEMETTRE a donné procuration à Monsieur Ali BEN FRAJ, Madame Sandrine WLODARZYCK a donné procuration à Madame Josiane WATRE, Madame Rosine NATHIEZ a donné procuration à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Claudette RISEL a donné procuration à Monsieur Patrick LEROY, Monsieur Michel DUEZ a donné procuration à Madame Caroline MELONI, Monsieur Frédéric LOMBART a donné procuration à Madame Daisy SCALISE.

Secrétaire de Séance : Monsieur Pascal DEFRANCE.

Rapporteur :
François LEMAIRE

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de voter les subventions exceptionnelles suivantes au titre de l'exercice 2022 :

| ASSOCIATIONS | MONTANT |
|--------------------------------|-------------------|
| 6574-025 | |
| LIGUE CONTRE LE CANCER | 1 426.86 € |
| 6574-40 | |
| AMICALE LAIQUE ET F.J.E.P. | 1 000.00 € |
| 6574-311 | |
| HEAVY METAL MANIAC ASSOCIATION | 2 000.00 € |
| TOTAL | 4 426.86 € |

Les adjoints et conseillers municipaux impliqués au sein de l'association ne prennent pas part au vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 Décembre 2022

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
François LEMAIRE.

Le secrétaire de Séance,
Pascal DEFRANCE.

Accusé de réception en préfecture
062-216201863-20221214-2022-105-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

